



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

JEUDI 20 NOVEMBRE 2025

SOMMAIRE

1. Rapport moral

2. Rapport financier 2024/2025

3. Bilans des activités de la saison 2024/2025 et projets de la saison 2025/2026

4. Communication

5. Partenariats commerciaux

6. Budget prévisionnel 2025/2026

7. Renouvellement du Comité Directeur

8. Montant de la part club de la licence 2026/2027

Présence de 43 adhérents dont les membres du Comité Directeur.

I. Rapport moral

Bilan 2024/2025 :

Les deux SAE (mur Massot et salle de bloc de la Libération) ont été utilisées toute l'année et ont permis de maintenir une offre de créneaux assez dense pour les 448 adhérents. Cette saison a aussi été jalonnée de deux compétitions au niveau départemental et régional. Un des compétiteurs du club, Fantic Messager, a eu des résultats exceptionnels au niveau national. Cette saison a aussi maintenu les activités en extérieur (escalade, école d'aventure pour les jeunes, ski de rando et alpinisme).

Quelques nouveaux bénévoles sont arrivés pour soutenir les responsables d'activités mais il a fallu, malgré tout, déléguer la compatibilité à une comptable en sous-traitance.

Le club a aussi participé à l'équipement d'un site d'escalade local, le site des Cochons à Monistrol-d'Allier. Le club réfléchit déjà à l'arrivée d'une nouvelle structure, Guitard.

Approbation du rapport moral : le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Quitus moral

Projet associatif :

Le club investit largement dans la formation des jeunes au montagnisme en poursuivant les écoles d'escalade et d'aventure ainsi que le développement des activités extérieures. Notamment en reconduisant le groupe de jeunes en haute montagne au travers de l'activité alpinisme.

Le club met en place la formation Cartographie Niveau I, qui est indispensable pour les pratiques du ski de rando, alpinisme, rando raquettes ainsi que la formation Neige et Avalanches Niveau I.

Le club maintient l'organisation des compétitions et réfléchit toujours à l'arrivée de la structure de Guitard (convention, matériel, cours, etc ...).

2. Rapport financier 2024/2025

Tableau du compte de résultat exercice 2024/2025 en annexe.

La part des subventions est importante puisqu'elle représente plus de 34 000€. Le club tient à remercier tous les organismes participants, à savoir l'ANS, le Département de la Haute-Loire, la Communauté d'Agglomération, la Région AURA et la FFCAM.

Le résultat est excédentaire de plus de 31 000€ car les éventuelles dépenses d'entretien sur les structures n'ont, finalement, pas été nécessaires.

Approbation du rapport financier : le rapport financier est approuvé à l'unanimité

Quitus à la trésorerie

Les deux vérificateurs aux comptes sont Houriane Grand et Bruno Perret. Un grand merci à eux pour leur investissement.

3. Bilans des activités de la saison 2024/2025 et projets de la saison 2025/2026

• École d'escalade enfants

2024/2025 :

Cette saison, le club a pu bénéficier des deux structures (mur d'escalade de Massot et salle de bloc de la Libération) et a proposé 23 créneaux ce qui représente 36,5 heures de cours par semaine. Ce sont 214 jeunes de 5 à 18 ans qui ont été inscrits.

De plus, une belle offre de stages pendant les vacances a été proposée. Le club entretenait un partenariat avec établissements

scolaires (Jules Vallès et Roche Arnaud).

2025/2026 :

Cette saison propose un total de 32,75 heures de cours par semaine pour 195 jeunes. Les partenariats avec les établissements scolaires ont été maintenu cette saison et des stages seront également proposés pendant les vacances scolaires.

- [École d'aventure](#)

La saison passée a été jalonnée de 5 activités (alpinisme, canyon, grandes-voies, randonnée, orientation-trail). A chaque fois, ce sont 6 à 10 jeunes qui participent à ces cycles de 2 à 6 jours. Cette activité est très appréciée des jeunes.

Cette année, cette activité est reconduite pour les jeunes de 12 à 18 ans. Pour rappel, les jeunes peuvent aussi participer à la journée seulement.

- [Pôle compétition](#)

2024/2025 :

La saison passée, le club a encadré 14 compétitions pour environ 60 compétiteurs au niveau départemental, régional et national pour quasiment toutes les catégories (U10 à vétérans). Le club a aussi organisé 4 évènements dont 2 compétitions.

2025/2026 :

Le club poursuit son investissement en compétition pour toutes les catégories à tous niveaux. Un Open de blocs a déjà été organisé en novembre. Le club prépare une inauguration sportive du mur de Guitard et un rallye.

- [Cours d'escalade adultes](#)

La saison 2024/2025 a été marquée par une nouvelle programmation hebdomaire des cours d'escalade adultes. En effet, depuis cette année, il y a une notion de niveau au sein du groupe afin de favoriser les liens entre les grimpeurs. Nouveauté aussi, les sorties en extérieur sont proposées pour les 74 participants.

Pour 2025/2026, cette programmation est maintenue et attire de plus en plus d'adultes qui remplissent les cours dès l'été avant que la saison ne démarre.

- [Alpinisme](#)

L'activité alpinisme a encore, une fois de plus, connu un grand succès la saison dernière. Toutes les sorties étaient complètes que ce soit pour les niveaux d'initiation ou de perfectionnement. Les activités sont variées et s'étalent sur toutes les saisons : alpinisme de neige, de glace et de rocher. Lors de la saison 2024/2025, la grande nouveauté a été d'emmener des jeunes sur le glacier du tour, au Mont Blanc, ce qui est assez exceptionnel. Les activités se déroulent en local, aux Etables, et aussi dans les Alpes, Massif des Écrins, Mont Blanc, le Vercors, etc ...

Puisque cette activité rencontre du succès, la programmation variée est reconduite pour cette nouvelle saison, de même que la section pour les jeunes en haute montagne. Pour rappel, l'ANS a accompagné le club dans cette nouvelle activité en lui accordant une subvention.

- [Créneaux autonomes](#)

La saison passée, les référents volontaires étaient au nombre de 25 pour permettre l'accès aux SAE à 220 grimpeurs autonomes. La création de plusieurs groupes WhatsApp a été faite pour faciliter la communication entre les grimpeurs, les adhérents et le club.

Cette saison, le club recherche activement des référents qui sont toujours difficiles à recruter ... mais l'offre des créneaux autonomes est maintenue malgré tout.

- [Ski de randonnée](#)

Comme chaque saison, le ski de rando est assez prisé auprès des adeptes de la neige, si bien, qu'il a fallu recruter des personnes bénévoles qui ont suivi le parcours de formation la saison dernière. Ce sont 6 week-ends qui ont pu être proposés aux adhérents grâce à 4 encadrants permettant plusieurs groupes de niveau.

Cette saison encore, la formation Neige et Avalanche niveau 1 est obligatoire avant toute participation à une sortie. Le planning des sorties est déjà prêt et même complet avec encore 6 week-ends programmés.

- [Canyonisme](#)

Le club propose aussi, comme chaque année, une à deux sorties canyon en Lozère. Elle rencontre toujours du succès auprès d'un petit groupe d'adeptes.

- Ski nordique

Comme chaque année, un petit groupe de skieurs nordiques se rassemblent autour de belles sorties sur les pistes du Mézenc. Cette année, la traversée du Hardangervidda (Norvège) est proposée pour mars 2026.

4. Communication

La très populaire lettre d'info mensuelle est toujours utilisée pour informer les adhérents de toutes les nouvelles du club. Le site internet enregistre un bon taux de fréquentation et le développement des groupes WhatsApp contribuent à une meilleure information.

5. Partenariats commerciaux

Les réductions sont précisées sur le site internet du club.

Le partenariat Decathlon est original puisque chaque achat cagnotte un petit pourcentage pour le club qui peut, à son tour, acheter du matériel à prix réduit qui sera mis à disposition des adhérents.

6. Budget prévisionnel 2025/2026

Tableau du budget prévisionnel 2025/2026 en annexe

L'excédent de l'exercice précédent a été épargné afin qu'il soit utilisé pour l'équipement de Guitard à venir et l'éventuel renouvellement plus fréquent des voies. Cet argent pourra aussi être utilisé pour la formation des salariés, s'ils le souhaitent. Une autre partie de cet excédent a été budgétisé dans l'achat d'une machine à laver les prises.

A noter aussi, que le Département de la Haute-Loire, attribue une subvention de 500€ nommée „excellence sportive“ pour le parcours de compétition exceptionnel de Fantin.

Approbation du budget prévisionnel : le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

7. Renouvellement du Comité Directeur

Les membres du CODIR sont élus pour 4 ans.

Départs : Philippe, Ophélie, Pierre-Henri

Membres actuels : Marie et Jean-Christophe (2022), Coline, Audrey, Pauline, Aude (2023) Christelle, Bastien, Romain, Johann (2024)

A renouveler : /

Candidats : Christèle, Christine, Jacques et Olivier

Vote de l'assemblée générale : Christèle, Christine, Jacques et Olivier sont élus à l'unanimité.

Vérificateurs aux comptes : Houriane Grand et Bruno Perret renouvellent leur volontariat pour ce nouvel exercice.

8. Montant de la part club de la licence 2026/2027

Le comité directeur propose de maintenir les tarifs de la part club de la saison actuelle (en arrondissant à l'euro supérieur sur le montant total de la licence) pour la saison prochaine.

Un adhérent demande s'il n'est pas préférable de provisionner une réserve financière avec l'arrivée de Guitard qui demandera sûrement plus de travail et de budget. Cette interrogation est partagée par plusieurs adhérents présents dans la salle qui proposent une augmentation de la part club de 2%.

Les co-présidents rassurent les adhérents en répondant qu'avec l'arrivée de la salle de Guitard, la location de la structure mobile de

bloc, qui représenterait un coût annuel de 4000€, sera cloturée. Ils ajoutent aussi que les dépenses liées au mur de Guitard sont, à l'heure actuelle, difficilement quantifiables mais que les comptes de résultats sont équilibrés voire excédentaires. Il a été dit que le comité directeur est, d'un point de vue financier, confiant pour la première année d'utilisation de la nouvelle structure sans augmenter la part club et propose une année test. De plus, il n'y a aucune visibilité par rapport au degré d'investissement du club vis à vis de la Ville et de la Région. Pour terminer, un co-président rappelle que le point d'honneur du club est de proposer un prix de la licence le plus abordable possible.

Après ces échanges intéressants, les résultats des votes sont les suivants :

Proposition	Nombre de voix
Augmentation de 2% de la part club	28 adhérents
Abstention	8 adhérents
Contre l'augmentation de 2%, maintient de la part club	7 adhérents

Approbation du montant de la part club 2026/2027 : le montant de la part club sera augmenté de 2% pour la saison 2026/2027.

Après le vote à main levée pour le montant de la part club, les adhérents demandent plus de visibilité quant à l'utilisation de la cotisation SAE. L'un d'eux suggère de soumettre un questionnaire auprès des adhérents par rapport aux ouvertures de voies et à la cotisation SAE.

Il y a tout de même de très nombreuses questions à propos des modalités d'ouverture à Guitard (avec ou sans nacelle, avec ou sans modifications partielles, avec ou sans calendrier fixe pour optimiser le bénévolat des ouvreurs, etc ..). Les co-présidents répondent que la participation au groupe de travail sur ce projet est ouvert à tous les adhérents afin de mieux anticiper l'usage de cet équipement et surtout pour présenter et discuter de ces idées avec la Ville et la Région.

FIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ANNEXES

Tableau du compte de résultat de l'exercice 2024/2025

CHARGES	MONTANTS (euros)	PRODUITS	MONTANTS (euros)
Achats	24 847.91	Vente de produits finis, prestations de service, marchandises	8 727.44
Etudes et prestations (assistance compta)	1 775.00	Prestation de services (intervention BE pour centres de loisirs...)	2 274.44
Achats non stockés de matières et de fournitures (matériel, boisson...)	8161.03	Vente de marchandises (buvette, sweat, T-shirt)	6 453.00
Carburant	2 923.80		
Fourniture d'entretien et de petit équipement (cordes, visserie, fournitures administratives...)	6582.82		
Autres fournitures (buvette...)	5 405.26		
Services extérieurs	9 814.21	Subventions d'exploitation	34 753.31
Prestataires (traiteur)	913.00	Etat : ANS emploi ANS projets fédéraux	10 000.00 3 500.00
Locations (minibus, nacelle, transport mur de bloc)	5 518.93	Département	6 093.31
Entretien et réparation (véhicule)	510.19	Communauté d'agglo	12 560.00
Assurances	2 697.09	Région AURA	1 000.00
Documentation (topos)	175.00	FFCAM (EE et EA)	1 600.00
Autres services extérieurs	20 669.25		
Rémunérations intermédiaires et honoraires (Jean-Phi et Noé)	1 848.00	Autres produits de gestion courante (cours, stages...)	120610.12
Publicités, publications	198.22		
Déplacements, hébergements pour compétitions, stages, refuges	16979.23	Cotisations	42 152.06
Frais postaux et de télécommunications	75.41	Participation des adhérents : cours, stages, sorties...	78 458.06
Services bancaires, CDOS	1 568.39		

Impôts et taxes (AFDAS)	645.90		
Charges de personnel	58203.03	Produits financiers	2 568.24
Rémunération des personnels	37 278.00	Produits exceptionnels	0
Charges sociales	20 825.03		
Autres charges de personnel (matériel, formations...)	100.00		
Autres charges de gestion courante (licences FFME, inscriptions compétitions, formation juge)	7 358.00	Reprise sur amortissements pour minibus et mur bloc (subventions CR AURA et COM. AGGLO LE PUY)	10 446.67
Dotation aux amortissements (minibus+ mur bloc) et provisions (pan CT bloc)	24 077.76		
Charges exceptionnelles (impayé)	200.00	Transfert de charges (AFDAS et autres)	203.00
TOTAL	145 816.06		177 308.78
RESULTAT = + 31 492.72€			

Tableau du budget prévisionnel 2025/2026

CHARGES	MONTANTS (euros)	PRODUITS	MONTANTS (euros)
Achats	30 000	Vente de produits finis, prestations de service, marchandises	4 000
Etudes et prestations	4 000	Vente de marchandises (buvettes, sweats, T-shirt)	2 000
Achats non stockés de matières et de fournitures	6 000	Produits des activités annexes (prestations externes)	2 000
Carburant	3 000		
Fourniture d'entretien et de petit équipement (cordes, poulires, fournitures admin, SNE...)	12 000		
Autres fournitures (buvettes, entrées climb'up...)	5 000		
Services extérieurs	12 000	Subventions d'exploitation	26 000
Locations (minibus, nacelle, transport mur de bloc, location pan)	6 000	ANS projets fédéraux	2 000
Entretien et réparation	1 000	Département (Profession Sports) Département (Excellence Sportive)	6 000 500
Assurances	4 000	Communauté d'agglo	15 000
Prestataires (traiteur)	1 000	Conseil Régional AURA	1 000
Autres services extérieurs	25 000	FFCAM (écoles escalade)	1 500
Rémunérations intermédiaires et honoraires (moniteurs, ouvreurs)	6 000		
Publicités, publications	300	Autres produits de gestion courante (cours, stages, cotisations SAE...)	105 000
Déplacements, hébergements pour compétitions, stages, refuges	17 000	Cotisations (400 licenciés)	35 000
Frais postaux et de télécommunications	100	Participation des adhérents : cours, stages	70 000
Services bancaires, CDOS	1 600		

Impôts et taxes (AFDAS)	700		
Charges de personnel	68 000	Produits financiers	2 500
Rémunération des personnels	39 000	Produits exceptionnels	0
Charges sociales	23 000		
Autres charges de personnel (formations)	6 000		
Autres charges de gestion courante (licences FFME, inscriptions compétitions, formation initiateurs)	9 500	Reprise sur amortissements pour minibus et mur bloc (subventions)	18 500
Dotation aux amortissements (minibus+ mur bloc+lave prise)	32 000	Report résultat exercice précédent	15 000
Charges exceptionnelles	0	Transfert de charges (AFDAS et autres)	6 000
TOTAL	177 200		177 000
RESULTAT = - 200 €			